

Diplôme d'Université Droit de la Santé - Formation continue



Diplôme
Diplôme université générique



Domaine(s) d'étude
Droit constitutionnel et public



Accessible en
Formation continue



Établissements
Université Toulouse Capitole

Présentation

Prochaine rentrée : octobre 2024

Spécificités

Méthodes et moyens pédagogique :

- * **Périodes de formation tutorée en ligne** : ressources interactives, exercices d'entraînement, devoirs, forums tutorés, webconférences (classes virtuelles), travaux individuels ou de groupe organisés à partir d'une plateforme de formation à accès individualisé.
- * **Regroupements en présentiel**: prise en main du dispositif, séquences d'introduction au cours, d'application, d'échanges et examens. Séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.


Objectifs

Formation en ligne avec regroupements présentiels

Le Diplôme d'Université « **Droit de la santé** » a pour objectif de donner une compétence complémentaire et une expertise juridique spécifique aux professionnels des métiers de la santé publique et privée et du secteur sanitaire et médico-

social ainsi qu'aux professionnels du droit désireux de se spécialiser dans le domaine de la santé.

Sont abordées les questions éthiques et juridiques mais aussi administratives et managériales liées aux problèmes actuels de la santé. La formation est à la fois résolument interdisciplinaire et directement en phase avec le terrain (interventions de professionnels et partenariats), afin d'appréhender toutes les dimensions du secteur sanitaire et médico-social - éthique, juridique - mais aussi environnementale, politique et socio-économique.

Il a pour particularité de s'articuler autour du  **Master 2 « droit de la santé et de la protection sociale »** délivré par l'Université Toulouse Capitole. En effet son obtention permet une réduction de parcours pour les diplômés du DU qui souhaitent aller plus loin dans l'acquisition de nouvelles compétences et obtenir un diplôme de niveau Master 2.

Public visé :

Administrateurs, médecins (hors obligation conventionnelle de formation), cadres de santé, infirmiers et autres professions médicales, paramédicales, sociales ou médico-sociales, de santé publique, juristes, avocats spécialisés.

Stagiaire en formation (2^e année) à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP).

Organisation :

Afin de concilier vie professionnelle et formation, le cycle formation continue se déroule sur **1 an d'octobre N à novembre N+1** et s'articule entre **périodes de formation**

tutorée en ligne (230,5 heures) et **regroupements en présentiel** à Toulouse dans les locaux du service FCV2A, 21 allée de Brienne (3 regroupements = 31,5 heures + 1/2 journée pour le grand oral). Volume horaire global : 269,5 heures (examens inclus).

Admission

Conditions d'admission

Conditions préalables à la candidature. Prérequis

- * Master 1 dans le domaine du Droit ou tout autre diplôme jugé équivalent par décision d'une commission de sélection ou au titre de la mobilité internationale
- * Diplôme BAC+3 avec expérience jugée suffisante par le jury
- * Validation des Acquis Professionnels

Sélection des candidats : L'admission est prononcée suite à l'examen du dossier de candidature et/ou un entretien avec le responsable pédagogique de la formation.

Nombre maximal de stagiaires accueillis sur le parcours : 25

Inscription

Renseignements candidature :

- * **par courriel** : [✉ stephanie.henocq@ut-capitole.fr](mailto:stephanie.henocq@ut-capitole.fr)
- * **auprès** du service commun de Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) de l'Université Toulouse Capitole, [✉ Stéphanie Hénoq](#), Manufacture des tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q, 1er étage, bureau MQ110.

Tarifs pour l'année universitaire 2023/2024 : 5000€ + Droits d'inscription universitaire en vigueur. Nota : **Possibilité de financement** sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif [✉ ForPro Sup](#) (année universitaire 2023/2024).

Contact(s)

Autres contacts

Renseignements

[✉ Stéphanie Hénoq](#)

[✉ Isabelle Poirot-Mazères](#)

Responsable pédagogique - Professeur des universités

Infos pratiques

Lieu(x)

[📍 Toulouse](#)

Programme

Organisation

Volume horaire global : 262 heures auxquelles s'ajoutent 7,5 heures d'examens

Période 1 : Enseignements fondamentaux - 99 heures

- * Introduction au droit public et privé, méthodologie juridique
- * Le système de santé français
- * Le droit de la relation de soin
- * Introduction au droit des établissements de santé
- * Introduction au droit des établissements médico-sociaux

Période 2 : Module d'approfondissement - 78,5 heures

- * Fonction publique hospitalière
- * Droit international et communautaire de la santé
- * Droit des contrats médicaux et gestion des établissements de santé privés

Période 3 : Enseignements spécialisés - 84,5 heures

- * Activités biomédicales
- * Droit pharmaceutique
- * Responsabilité du fait de l'activité médicale
- * Responsabilité médicale et système d'indemnisation